Cfdt: AEV

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

«Cet organisme qui ne sert à rien !»

La semaine dernière ont eu lieu les votes budgétaires au Conseil régional. Dans ce cadre, Chantal JOUANNO, Vice-présidente chargée de l'écologie et du développement durable, est intervenue sur le budget environnement en disant :

« (…) une grande part du budget régional concernait l'Agence des espaces verts. Or le rapport de la chambre régionale des comptes de décembre 2015 suggère de supprimer cet organisme qui ne sert à rien. Nous avons donc suspendu la moitié des crédits alloués à cette agence en attendant de tout remettre à plat. Si on retire l'AEV, le budget d'investissement augmente de 7.5% (…) ».

De plus, cette Vice-présidente a réitéré ses propos lors d'une interview dans le JDD (édition du 10/04/2016).

=> Comme vous, votre section CFDT-AEV a été quelque peu interloquée de lire cette déclaration !

Nous savons tous qu'une réorientation et un repositionnement de la politique environnementale régionale est souhaitée par la Présidente, Valérie PECRESSE.

Suite à la lecture de sa réponse au rapport de la CRC, il nous semblait qu'elle était plutôt favorable à la pérennisation de l'Agence :

« (…) le transfert de tout ou partie de l'AEV au sein des services de la Région, appelle plus de réserve de ma part.
Tel n'est pas le souhait en tous cas aujourd'hui, du législateur (…). De nombreuses lois ont traité, depuis la création de l'AEV en 1976, de la protection des espaces naturels. Aucun de ces textes n'a remis en cause le statut de l'Agence, en tant qu'établissement public régional. »

Lors de notre rencontre du 31 mars 2016 avec Anne CABRIT, Présidente de l'AEV, il a bien été annoncé un contexte budgétaire plutôt restreint. **Cependant elle s'est montrée plutôt rassurante quant à notre devenir !**

Par conséquent, le 11 avril 2016, la section CFDT-AEV a demandé audience à la Présidente de l'AEV afin d'avoir de plus amples renseignements sur cet article de presse.

Madame Anne CABRIT nous a directement contacté par téléphone afin de nous stipuler que, malgré ces dires propagés dans la presse, les propos de Madame Chantal JOUANNO **ne reflètaient nullement la volonté de la Présidente de la Région Île-de-France !**

Et, comme le précise, par ailleurs, Mme PECRESSE lors son allocution de conclusion à la séance plénière (6,7 et 8 avril) du conseil régional d'Ile-de-France :

« Pas question de supprimer l'AEV ni de la réintégrer à la Région »

Philippe de PAULE
Secrétaire de la section CFDT-AEV